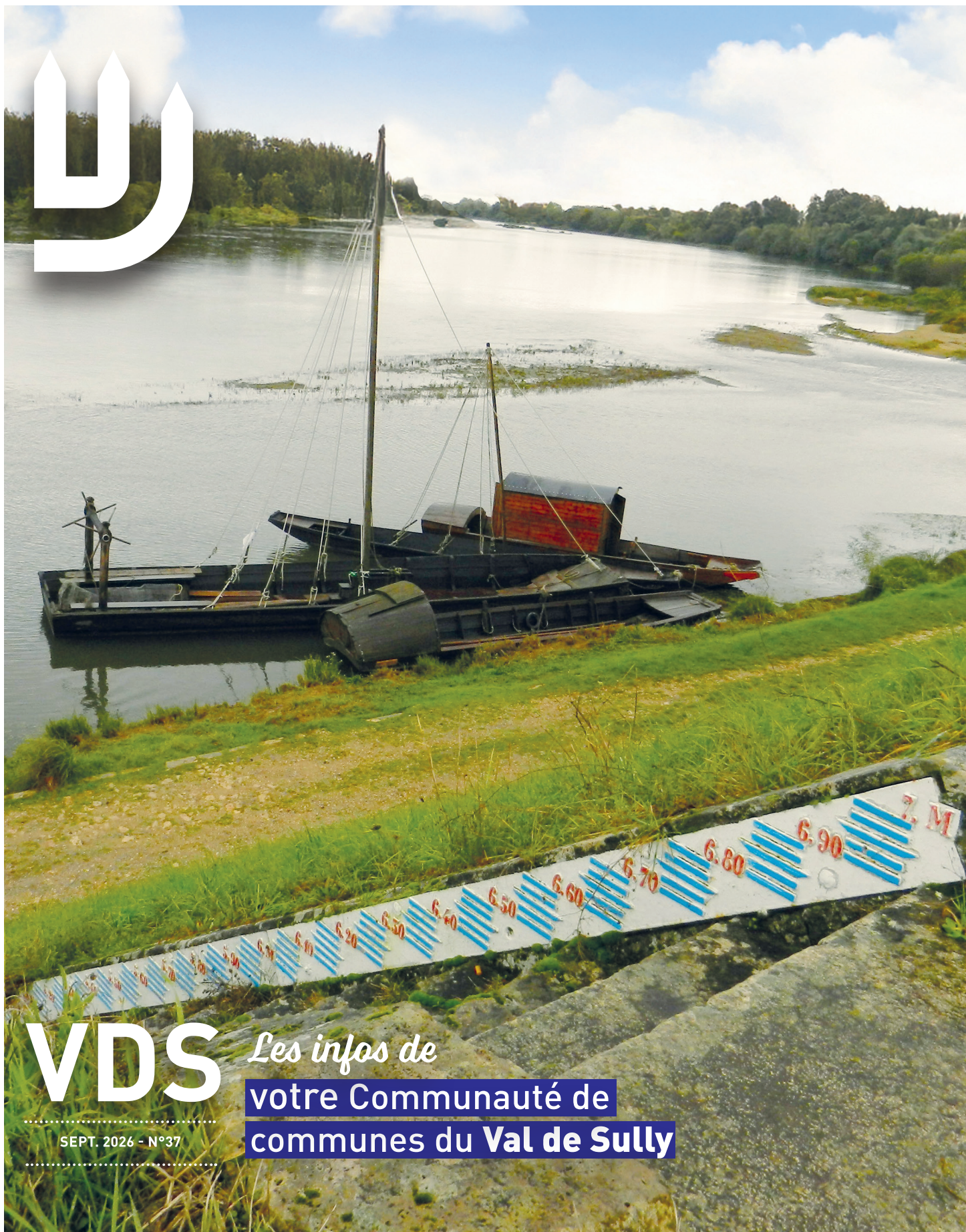




V

VDS

SEPT. 2026 - N°37

Les infos de
votre Communauté de
communes du Val de Sully

Parentalité
ACCOMPAGNER
LES FAMILLES / P3

Patrimoine
LEVEZ LES YEUX / P4

Dossier
PRÉVENIR
LES RISQUES / P6



Edito

GILLES BURGEVIN

Président de la Communauté
de communes du Val de Sully

La rentrée est souvent synonyme de nouveaux projets, de nouvelles habitudes et d'objectifs à atteindre. Après la parenthèse estivale, nous retrouvons cette énergie particulière qui nous donne envie d'avancer, d'entreprendre et de se projeter.

L'été que nous venons de vivre nous a également rappelé combien préparer le territoire de demain est devenu nécessaire. Entre les épisodes de canicule, la sécheresse et les incendies d'une ampleur exceptionnelle, les effets du changement climatique se manifestent désormais de façon très concrète.

C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer le dossier de ce numéro à un sujet qui nous concerne tous et qui mérite toute notre attention : la prévention des risques. Aux côtés des 19 communes du Val de Sully, la Communauté de communes s'engage dans un travail renforcé de coordination afin d'améliorer notre capacité collective à anticiper les crises, protéger les habitants et assurer la continuité des services publics. Une démarche discrète mais essentielle pour construire un territoire toujours plus résilient.

Cette volonté de préparer demain s'exprime également à travers nos actions en faveur des familles, du développement économique ou encore de la valorisation de notre patrimoine. Vous découvrirez notamment dans ce numéro l'ouverture du nouvel écoparc des Ajeaunières, conçu pour accueillir les entreprises dans un cadre respectueux de l'environnement, ainsi que les nombreux rendez-vous proposés à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture.

Enfin, vous remarquerez quelques évolutions graphiques dans ce magazine. Nous avons souhaité une présentation plus claire, plus moderne et plus agréable à parcourir, afin de mieux valoriser les actions menées sur le territoire et de faciliter votre lecture. Je vous souhaite une excellente rentrée et une agréable lecture.

En bref

URBANISME

Instructeurs pour les demandes en urbanisme, les agents du service urbanisme sont garants du respect de la réglementation en vigueur dans chacune des communes. Soyez vigilants, si votre dossier est incomplet ou s'il ne répond pas à la réglementation du PLU, vous vous exposez à un délai d'instruction allongé ou à un refus.

NOUVEAU SITE

L'Office de tourisme a un nouveau site internet. Pour prolonger votre été, vous y retrouverez idées sorties et bonnes adresses.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Nouveau ! Dorénavant les bibliothèques de Saint Père sur Loire et Viglain sont ouvertes le mercredi après-midi.

> Viglain sera ouvert le mardi de 14h30 à 18h, mercredi de 14h à 18h et le samedi de 10h30 à 11h45.

> Saint Père sur Loire sera ouvert le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 14h30 à 18h.

Au conseil



Retrouvez tous
les derniers comptes-rendus
sur www.valdesully.fr



Accompagner *les familles*

La parentalité : parlons-en autour d'un café. Une journée rythmée par des échanges sur des thématiques auxquelles sont confrontés tous les parents !

Après l'inauguration de la crèche et de l'ALSH à Sully sur Loire, les animations estivales au Hameau et lors de Sully plage, la matinée du 12 septembre, *Faites en famille*, la Communauté de communes vous propose une nouvelle action autour de la parentalité.

Rendez-vous le samedi 10 octobre

- 📍 Ouzouer sur Loire
- ➡ Accès libre et gratuit
- ✉ animation.jeunesse@valdesully.fr
- 📌 En partenariat avec la CAF

10H-12H (0-3 ANS)

Le sommeil.

Intervenante : Jocelyne Martin, éducatrice de jeunes enfants. Réflexion et échanges sur les idées reçues sur le sommeil et les difficultés rencontrées au quotidien par les familles.

- Participation réservée aux parents.
- Espace d'accueil prévu pour les enfants.

14H-16H (3-11 ANS)

Les troubles du neurodéveloppement, TDA(H) et DYS, des outils pratiques à mettre en place au quotidien.

Intervenant : Sylvia Aubertin, éducatrice spécialisée (EPE45).

- Participation réservée aux parents.
- Espace d'accueil prévu pour les enfants.

16H-18H (11-17 ANS)

Réseaux sociaux, écrans, jeux vidéo, numérique.

Intervenante : Lauren Bengler, coordinatrice formatrice à l'Aroéven.

- Participation parents + adolescents (quiz, jeux, question).

AUTRES DATES À RETENIR

- 1^{er} septembre, reprise du LAEP
- 3 octobre, **Biblifolies** : atelier dessin numérique pour les plus jeunes et café lecteurs du prix du Val de Sully (sélection BD) pour les adultes.
- 14 et 15 novembre, **Week-end jeux vidéo** : jeux en libre accès, tournois, ateliers créatifs et jeux de société.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET MAIRIE, QUI FAIT QUOI ?



MAIRIE

Gestion des **écoles** maternelles et élémentaires (entretien des bâtiments et gestion des fluides) et des **temps périscolaires** (garderie et repas).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Gestion des **deux crèches** (garde d'enfants de 0 à 3 ans), du relais petite enfance, du LAEP, des **six accueils de loisirs** (garde d'enfants de 3 à 11 ans) et organisation d'**animations** pour les 6-11 ans et les 11-17 ans.

Actions d'aide à la parentalité. Organisation d'événements culturels jeune public (ateliers, spectacles).

Levez les yeux *sur le territoire*

Deux week-ends de visites guidées, concerts et expositions pour inviter habitants et visiteurs à (re)découvrir le patrimoine du Val de Sully.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

18, 19 et 20 septembre 2026, extrait du programme.

CERDON

> Église Sainte-Marguerite

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1931, l'édifice aux origines romanes a été remanié aux 13^e et au 14^e siècles et s'est enrichi d'un clocher-porche singulier.

✚ **Exposition photos** sur la rénovation du tableau *la Nativité de la Vierge* de Luca Giordano à l'intérieur de l'église.

Samedi et dimanche de 10h à 18h.

Visites guidées au fil de l'eau.

SAINT AIGNAN LE JAILLARD

> Le Moulin fleuri

Moulin à foulon, moulin à grains,... revivez la riche histoire aux clapotis de la Sange et de la Fausse rivière du moulin fleuri niché dans son écrin de verdure en plein centre bourg.

Samedi à 9h30 et à 11h.

Visites guidées par le propriétaire. Places limitées.

Réservation obligatoire au Belvédère au 02 34 52 02 45.

SAINT BENOÎT SUR LOIRE

> Le Belvédère

Laissez-vous conter l'histoire millénaire de l'abbaye bénédictine à travers un parcours multimédia et accédez au troisième étage pour une vue unique sur l'église abbatiale.

Samedi à 15h, 16h et 17h.

Visite flash par un médiateur du patrimoine. Durée : 20 min.

Samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h30 à 18h, visite libre.

✚ **Exposition** *Matières à patrimoine : l'art de bâtir en région Centre du Moyen Âge à nos jours.* Du samedi 19 septembre au 15 novembre.

GERMIGNY DES PRÉS

> Visites nocturnes de l'oratoire

À la lueur des bougies, l'oratoire se nimbe de mystère... Ancienne chapelle privée de Théodulfe, conseiller de Charlemagne et abbé de Fleury, l'oratoire abrite une mosaïque unique en France représentant l'Arche d'alliance.

Vendredi et samedi à 20h30 et 21h30.

Visites par les guides-conférencières de l'Office de Tourisme (durée 30 min). Places limitées, réservation à l'Office de Tourisme : 02 38 36 23 70.



Programme détaillé sur
www.belvedere-valdesully.fr

Concert uNopia
Place de l'église.

Guilhem Fabre, pianiste itinérant vous fera vivre un concert de musique classique grâce à son camion-scène. Lors du récital à Villemurlin : *le piano romantique*. À Guilly : *Vive la danse* avec des œuvres musicales de Tchaïkovsky, Stravinsky, Ravel et Prokofiev.

> Villemurlin, dimanche à 14h30.
> Guilly, dimanche à 17h30
Durée : 1h.



JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Nouveau ! Du 14 au 18 octobre 2026.

On pourrait dire : " l'architecture est partout où tu regardes " ; elle est un art que chacun côtoie tous les jours dans son logement, les transports, les infrastructures publiques, les équipements sportifs ou culturels. L'architecture influence nos vies, construit le présent en façonnant nos habitudes du quotidien et imagine le patrimoine du futur. Les médiateurs du Belvédère vous accompagnent dans cette nouvelle découverte !



DU SAMEDI 19 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Exposition *Matières à patrimoine : l'art de bâtir en région Centre du Moyen Âge à nos jours.* Brique, tuile, ardoise, bois, tuffeau, terre crue, torchis, silex, métal : à la découverte des matériaux qui façonnent son paysage bâti.

Exposition conçue par le service patrimoine et inventaire de la région Centre-Val de Loire.

→ Entrée libre, Belvédère (Saint Benoît sur Loire).

MERCREDI 14 OCTOBRE, 18H

Conférence *Enquête sonore : la cloche mérovingienne et les chapiteaux romans de l'abbaye de Fleury à Saint Benoît sur Loire.* Par Julian Cuvilliez et Audrey Lecorgne, archéomusicologues du pôle de recherche, d'interprétation et d'archéologie expérimentale.

L'abbaye abrite un ensemble sculpté et mobilier exceptionnel sur le thème de la musique : plusieurs chapiteaux mais aussi une cloche en bronze du VIII^e siècle. Après une mission de numérisation 3D de ces éléments, les chercheurs vous dévoileront en exclusivité les résultats de leurs recherches.

→ Entrée libre, Belvédère. (Saint Benoît sur Loire). Réservation recommandée.*

DIMANCHE 18 OCTOBRE

> À 10h30

Conférence *La photographie, un outil du patrimoine.* Par Thierry Cantalupo, photographe du service de l'Inventaire de la région Centre-Val de Loire.

Depuis sa création en 1972, le service régional de l'Inventaire étudie le patrimoine matériel, du plus prestigieux au plus modeste. Thierry Cantalupo qui a participé à une importante campagne photographique de l'abbatiale de Saint Benoît sur Loire en 2016 dévoilera les dessous de son métier au service de la connaissance de notre patrimoine.

→ Entrée libre, réservation recommandée*, Belvédère (Saint Benoît sur Loire). Exceptionnellement ouvert et gratuit de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

> À 14h30

Les 20 ans de la réhabilitation de Saint-Germain. Endommagée pendant la Seconde Guerre mondiale, l'église Saint-Germain retrouve une seconde vie en 2006 en devenant un espace culturel. Cette visite guidée vous dévoilera l'histoire de cette réhabilitation, entre patrimoine et architecture contemporaine. Rendez-vous devant Saint-Germain (Sully sur Loire).

→ Gratuit. Réservation recommandée.*

> À 15h30

Promenade urbaine sur l'architecture des années 1900.

Épargnée par la guerre, la rue Jules Ferry se distingue par les façades de ses maisons : bow-windows anglais, marquises... Cette rue témoigne du renouveau de l'habitat sullylois au début de XX^e siècle. Rendez-vous devant Saint-Germain (Sully sur Loire).

→ Gratuit. Réservation recommandée*.

En partenariat avec l'Office de Tourisme du Val de Sully.



* Réservation au 02 34 52 02 45 ou à belvedere@valdesully.fr

Programme complet sur :
www.belvedere-valdesully.fr
Gratuit

📍 Saint Benoît sur Loire
et Sully sur Loire







» Prévenir *les risques*

Le Val de Sully est concerné par plusieurs risques majeurs : pour renforcer la sécurité et la résilience sur le territoire, rien de plus efficace qu'une action concertée et coordonnée. La Communauté de communes poursuit donc la démarche engagée ces dernières années en misant sur la prévention.

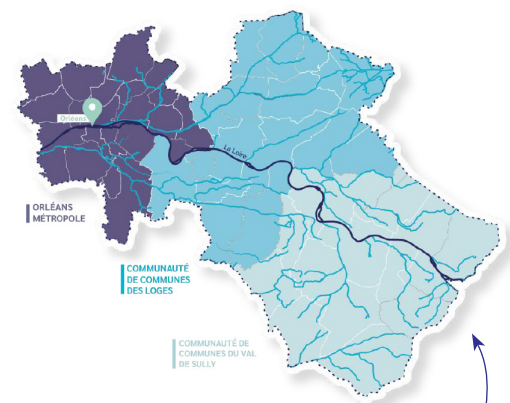
- Photo de la Loire par DTMC

Risques majeurs, *préparer le Val de Sully pour demain*

Crues, tempêtes, feux de forêt, épisodes climatiques extrêmes ou encore risques technologiques : notre territoire est confronté à des situations qui exigent anticipation et organisation.



Parce que notre territoire n'est pas à l'abri d'une crise majeure, pour protéger les habitants et assurer la continuité des services, les 19 communes du Val de Sully se préparent collectivement. Le risque d'inondation constitue historiquement le principal enjeu de prévention du territoire. Marqué par l'histoire de la Loire et de ses affluents, le Val de Sully a renforcé son action avec le transfert de la gestion des systèmes d'endiguement à la Communauté de communes en 2024. Cette dynamique se poursuit aujourd'hui dans le cadre du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** et par l'élaboration prochaine d'un plan permettant de formaliser l'entraide entre les communes, de mutualiser les moyens disponibles et de faciliter la circulation de l'information lors d'un événement exceptionnel.



» **L'OBJECTIF 2027 ?** Mettre en place un véritable réseau de solidarité et de coordination à l'échelle du territoire pour renforcer la préparation collective face aux crises. Pour permettre aux élus, agents et partenaires de réagir efficacement lorsqu'un événement survient. Au cours de ces prochains mois, les communes travailleront ensemble à :

- » l'élaboration d'un PICS, Plan Intercommunal de Sauvegarde
- » l'harmonisation des PCS, Plans Communaux de Sauvegarde existants
- » la construction d'un PCA, Plan de Continuité d'Activité pour les services communautaires.

» LEXIQUE

Le PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations regroupant 83 actions, portées conjointement par Orléans métropole, la Communauté de communes des Loges et la Communauté de communes du Val de Sully.

Le PCS est un document qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise.

Le PICS est l'équivalent du PCS mais organisé au niveau intercommunal sous l'autorité du président de la Communauté de communes.

Le PCA est un document stratégique permettant d'assurer le maintien des missions essentielles d'un établissement en cas de crise majeure. Il anticipe aussi le retour au plus vite, à un niveau d'activité comparable à celui précédent la crise.

PAPI DES VALS DE L'ORLÉANAIS : LES PROJETS ENTRENT DANS LE CONCRET

Dossier

Le PAPI porte une ambition plus large : développer une véritable culture du risque auprès des habitants et renforcer la résilience du territoire. On ne pourra pas empêcher les crues, il est en revanche possible de mieux les anticiper, de mieux s'y préparer et d'en limiter les conséquences. Dans ce but, **83 actions** seront déployées (avec un soutien financier de l'État via le fonds de prévention des risques naturels majeurs et de l'Union européenne via le fonds FEDER). Dans le Val de Sully, plusieurs sont déjà en marche :

- la mise à jour des documents de prévention communaux
- l'élaboration du futur Plan Intercommunal de Sauvegarde évoqué précédemment
- l'amélioration de la connaissance des risques
- la sensibilisation des scolaires
- la poursuite des études sur les systèmes d'endiguement.



DERRIÈRE LES LEVÉES DE LOIRE, *un travail discret mais essentiel*

La Loire fait partie de l'identité du Val de Sully, mais elle rappelle aussi l'importance de se préparer au risque d'inondation. En cas de crue majeure, près de 8 400 habitants pourraient être concernés. Une réalité qui rappelle l'importance des levées et des systèmes de protection qui bordent la Loire. Ces ouvrages empruntés à vélo ou à pied, font partie du paysage. Depuis le transfert de la compétence de gestion des systèmes d'endiguement en 2024, plusieurs études ont été menées afin de garantir la pérennité des ouvrages de protection.

- > Val d'Ouzouer, des travaux sont programmés afin d'améliorer son fonctionnement en période de crue : réaménagement du déversoir et arasement des banquettes situées côté fleuve.
- > Val d'Orléans, un karst (terrain où l'eau a creusé des cavités, des grottes ou des fissures) identifié au sein de l'ouvrage fera l'objet de nouveaux travaux afin de remplacer une solution provisoire par un aménagement pérenne.
- > Val de Dampierre, des réflexions sont engagées afin d'identifier les actions qui permettront de maintenir un niveau de protection adapté aux enjeux du secteur.
- > Sur tout le territoire, poursuite des actions de surveillance et d'entretien.



PLOUF !

Trois jours pour comprendre et se préparer ! Une inondation, cela peut sembler lointain... jusqu'au jour où elle survient. Parce que connaître les risques, c'est déjà mieux s'en protéger, participez au village Plouf !

Judi 24 et vendredi 25 septembre, près de 640 élèves du territoire participeront à des ateliers ludiques pour découvrir comment se forment les inondations et apprendre les bons réflexes à adopter avant, pendant et après une crue. Jeux, expériences, rencontres avec des professionnels : tout sera mis en œuvre pour sensibiliser les plus jeunes de façon concrète et interactive.

Le samedi 26 septembre de 10h à 17h, place au grand public. Habitants, familles et curieux pourront découvrir les animations, échanger avec les acteurs de la prévention et mieux comprendre les enjeux liés aux inondations dans le Val de Sully. Car face aux risques naturels, chacun a un rôle à jouer.

Du 24 au 26 septembre

- 📍 Espace Blareau à Sully sur Loire
- 🆓 Tout public, gratuit

« ACTION CRUE » :

apprendre à vivre avec la Loire

Quand on grandit en bord de Loire, on connaît ses paysages, ses bancs de sable, ses oiseaux et ses lumières changeantes. Mais connaît-on vraiment le fleuve et les risques qui l'accompagnent ? C'est tout l'enjeu d'« **Action crue** », un programme qui sera déployé pendant les six prochaines années dans les écoles du territoire dans le cadre du PAPI des Vals de l'Orléanais.

L'objectif est simple : permettre aux plus jeunes de mieux comprendre leur environnement et de développer, dès l'école primaire, une véritable culture du risque inondation. Car si la Loire fait partie de notre identité, elle reste aussi un fleuve vivant. Au fil des siècles, ses crues ont façonné les paysages et marqué l'histoire des communes ligériennes. Pourtant, plusieurs générations se sont aujourd'hui succédées sans avoir connu de grande inondation. « Action Crue » a justement été imaginée pour transmettre aux citoyens de demain les clés pour mieux comprendre leur territoire. Ils apprendront également comment les communes et la Communauté de communes se préparent aujourd'hui face à une éventuelle inondation et quels sont les bons réflexes à adopter en cas d'alerte.



Parce que tous les risques liés à l'eau ne concernent pas uniquement la Loire, **un programme spécifique est également en préparation pour les communes non ligériennes du territoire**. Il permettra d'aborder d'autres phénomènes comme le ruissellement, les débordements de cours d'eau ou les remontées de nappes, toujours en s'appuyant sur les réalités locales.

Au-delà des connaissances acquises, « Action Crue » porte une ambition plus large : donner aux jeunes générations les moyens de mieux comprendre le territoire dans lequel elles grandissent. Car apprendre comment fonctionne son environnement, c'est apprendre à le respecter, à s'y adapter et à en prendre soin. Une démarche utile aujourd'hui, mais surtout précieuse pour demain ; face aux défis à venir, la prévention commence souvent par la connaissance.



LE PROGRAMME

La journée sera animée par la **Maison de Loire du Loiret**, une association qui œuvre depuis près de quarante ans à la découverte et à la préservation de l'environnement ligérien. Elle accompagnera **les classes de CE2, CM1 et CM2 situées dans les communes exposées au risque d'inondation**.

LE MATIN, les élèves découvriront comment fonctionne une rivière, ce qu'est un bassin versant et pourquoi certaines conditions peuvent provoquer une crue. À travers des échanges, des jeux et des outils pédagogiques adaptés à leur âge, ils comprendront que les débordements du fleuve font aussi partie de son fonctionnement naturel et contribuent à la richesse des milieux ligériens. **L'APRÈS-MIDI**, place au terrain. Les élèves partiront à la découverte de leur propre commune pour observer les traces laissées par les grandes crues du passé. Repères de crue, levées, ouvrages de protection : autant d'éléments qui racontent la longue histoire entre les habitants et la Loire.



EXERCICE NUCLÉAIRE 2027

s'entraîner aujourd'hui pour mieux se protéger demain

Les 11 et 12 mars 2027, un exercice de sécurité civile de grande ampleur sera organisé autour de la **centrale nucléaire de Dampierre en Burly**. Prévu par le plan particulier d'intervention (PPI), il permettra de tester les dispositifs d'alerte et la coordination entre les acteurs de la gestion de crise.

Différents scénarios réalistes, préparés en amont par les communes, les services de l'État, EDF et les différents partenaires, seront à cette occasion activés.

Pour les habitants, ce sera l'occasion d'un rappel des consignes qui pourraient être mises en œuvre en situation réelle : alertes via FR-Alert, mise à l'abri, distribution de comprimés d'iode ou organisation d'une évacuation. Même si chacun espère évidemment ne jamais avoir à vivre une telle situation, s'entraîner reste indispensable pour identifier les points à améliorer, renforcer la coordination et maintenir un haut niveau de préparation collective.

En amont, **Atom'investigation**, forum sur la radioactivité et le risque nucléaire, fera étape à Dampierre en Burly **du 28 au 30 janvier**. Les deux premiers jours seront réservés aux scolaires et le samedi sera ouvert au grand public.

L'obligation légale de débroussaillage : une mesure de prévention efficace pour réduire le nombre et l'impact des feux de forêt et de végétation.



DÉBROUSSAILLER DÈS L'AUTOMNE :

un geste simple qui peut tout changer !

Lorsque l'on parle d'incendies de végétation, on pense souvent à l'été. Pourtant, la prévention commence bien avant les fortes chaleurs. L'automne est même l'une des meilleures périodes pour réaliser les travaux de débroussaillage autour des habitations proches des espaces boisés.

Cette opération, parfois obligatoire selon la localisation du logement*, consiste à réduire la végétation susceptible d'alimenter un feu. C'est aujourd'hui **l'un des moyens les plus efficaces pour limiter la propagation des incendies et protéger les personnes comme les biens**. Anticiper ces travaux dès maintenant permet d'aborder les saisons à risque avec davantage de sérénité.

* Pour vérifier si votre habitation est concernée par une obligation légale de débroussaillage, rendez-vous sur le portail Géorisques.



* OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

autour de ses constructions ou installations.

Le Val de Sully, *j'y habite, je le visite !*

Nous admirons volontiers les patrimoines de nos destinations de vacances... Prenons aussi le temps d'explorer ceux qui nous entourent. À chaque numéro, découvrez une pépite du Val de Sully.



LES ÉTANGS DU VAL DE SULLY

Entre Loire et forêt d'Orléans, dans un territoire où la Loire occupe naturellement le devant de la scène, ces plans d'eau plus discrets jouent un rôle essentiel au service de la biodiversité et participent pleinement à l'identité paysagère du territoire.

1 L'ÉTANG DE LA MITONNERIE, à Saint Benoît sur Loire

Situé à la sortie de la commune en direction de Bray Saint Aignan, il offre un cadre calme et arboré particulièrement apprécié des pêcheurs toute l'année. Géré comme un site de loisirs de plein air, il dispose notamment d'espaces de pique-nique, de panneaux pédagogiques et accueille régulièrement des animations locales.

2 L'ÉTANG DU MENNEROY, à Bray Saint Aignan

Niché dans un environnement boisé, il est réputé pour son atmosphère paisible et son cadre préservé.

Le site est équipé pour accueillir les amateurs de pêche, avec des aires de pique-nique, des sanitaires et un préau permettant de s'abriter en cas d'intempéries.

Ancienne gravière réaménagée, avec une superficie d'environ seize à dix-sept hectares, le Menneroy propose un environnement varié, mêlant eau libre, berges arborées et espaces enherbés, favorisant la présence d'une riche biodiversité.

3 LE VILLAGE de Dampierre en Burly

est lui entouré de plans d'eau qui dessinent son paysage depuis plusieurs siècles. Cette présence de l'eau est si importante qu'un circuit de randonnée, le « PR des Étangs », permet de découvrir plusieurs de ces sites emblématiques, notamment **l'étang du Bourg, l'étang du Moulin ou encore l'étang de Malandon** (à cet endroit, le chemin passe devant le site du Buisson-Réau : c'est particulièrement beau !). **L'étang du Bourg** (et à proximité le sentier du Héron et ses panneaux pédagogiques), situé au pied des anciennes fortifications du village, offre même un décor particulièrement pittoresque où se reflètent maisons anciennes, jardins et patrimoine bâti remarquable. Il s'agit de l'enceinte d'un château-fort dont le portail classé date du XVII^e siècle

En descendant vers le sud du Val de Sully, le paysage change peu à peu. Les grandes plaines ligériennes cèdent la place aux bois, aux landes et aux étangs de Sologne.

4 LE SITE DES FARNAULTS à Villemurlin

constitue un véritable espace de loisirs de plein air où promenade, activité physique et détente se conjuguent. Son parcours de santé, installé à proximité immédiate de l'eau, invite petits et grands à profiter de la nature tout en restant actifs. Un city-stade, un skate-park, des terrains de pétanque et des chemins de promenade (avec notamment le sentier des Chouettes) complètent l'offre de loisirs.

5 L'ÉTANG DU PUIIS à Cerdon

Difficile de conclure ce voyage au fil des étangs sans y faire escale. Véritable emblème du Val de Sully ! Il est pour beaucoup synonyme de vacances, de moments partagés en famille et de journées passées au bord de l'eau. Comme chaque été, ses rives ont accueilli promeneurs, baigneurs et amateurs de nature.





Entreprendre *au cœur de la nature*

Un territoire dynamique doit pouvoir accueillir de nouveaux projets. Avec l'ouverture de l'écoparc, la Communauté de communes du Val de Sully poursuit son engagement en faveur du développement économique.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE

Alors que les six zones d'activités du territoire sont aujourd'hui intégralement occupées et que la demande des entreprises à la recherche de terrains pour développer leur activité est croissante, la création d'un nouvel espace économique est rapidement devenue une nécessité. Au-delà de son emplacement stratégique, le projet de l'écoparc des Ajeaunières avait une ambition forte : démontrer **qu'il est possible de concilier développement économique, qualité paysagère et respect de l'environnement.**

PARC D'ACTIVITÉS ET BIODIVERSITÉ

Dans un contexte où le foncier se raréfie et où la préservation des terres agricoles et des espaces naturels est devenue une priorité, la Communauté de communes a fait le pari d'un véritable écoparc forestier.

- > essences emblématiques de la forêt d'Orléans (chênes, hêtres, pins, tilleuls, noisetiers, charmes ...)
- > vaste bassin pour la préservation de la biodiversité tout en assurant la gestion naturelle des eaux pluviales.
- > nichoirs et hôtels à insectes favorisant la circulation des espèces.

L'éclairage LED et le choix de mobilier durable témoignent également de cette volonté de limiter l'impact environnemental du site.

L'accessibilité a elle aussi été soigneusement pensée. Un tourne-à-gauche sécurisé a été réalisé et l'écoparc bénéficie d'une desserte par la ligne Rémi ainsi que de la proximité immédiate de l'aire de covoiturage, appelée à devenir un véritable pôle d'échanges multimodal.

DES TERRAINS DISPONIBLES

Désormais opérationnel, l'écoparc s'apprête à accueillir ses premières entreprises. Ainsi l'installation d'une entreprise du secteur agroalimentaire est déjà prévue sur plus de 3 hectares. Par ailleurs, la Communauté de communes du Val de Sully pourrait investir dans la création d'ateliers-relais afin de répondre à la demande et de pouvoir proposer aux jeunes entreprises du territoire des solutions locatives adaptées à leurs différentes phases de développement.

+ Pour compléter la zone, les projets créateurs d'emplois et maintenant un haut niveau d'exigence architecturale et paysagère seront privilégiés. La sélection des projets est encadrée par un règlement d'urbanisme et par un cahier des charges qui définit des conditions d'acquisition et un délai de réalisation pour éviter toute spéculation. En outre, le foncier sera cédé avec parcimonie, avec des parcelles correspondant au besoin réel de l'entreprise, sans possibilité de constituer des réserves.

Vous êtes artisan ou industriel à la recherche d'au moins 3 000 m² pour développer votre activité ?

L'écoparc des Ajeaunières vous offre un cadre d'implantation unique, alliant visibilité, accessibilité et qualité de vie.

Pour en savoir plus :

contactez Matthieu Blin, développeur économique de la Communauté de communes du Val de Sully.

✉ m.blin@dvaldesully.fr ☎ 06 37 08 33 60

ou Michel Auger, vice président en charge du développement économique

Instant(s) de vie

BIBLIOTHÈQUES

Sully plage

Le bibliobus a sillonné le Val de Sully pour offrir des moments conviviaux autour d'animations, de p'tites histoires ou tout simplement pour profiter d'un moment de lecture en plein air.



PATRIMOINE

Petites cités de caractère®

Visite guidée autour de l'histoire de la cité bénédictine du Moyen Âge à la petite cité de caractère® d'aujourd'hui : Saint Benoît sur Loire.



ENVIRONNEMENT

Prévention

Travail collectif, convivialité et engagement au service de la résilience de notre territoire lors d'une matinée d'échanges consacrée à la prévention du risque inondation réunissant les élus d'Orléans métropole et des Communautés de communes du Val de Sully et des Loges.



PETITE ENFANCE

Crèche

Parce que dans les crèches du Val de Sully, l'approche éducative est pensée en partenariat avec les parents, rien de mieux qu'une petite fête tous ensemble avant de se séparer le temps des vacances.

CULTURE

Place aux étoiles !

Année après année, cet événement nous met des étoiles dans les yeux. Et quel enthousiasme devant les nouveautés de cette 5^e édition. Merci à tous !



ANIMATION JEUNESSE

Vacances d'été

Au programme : jeux d'eau, escalade, pétanque, accrobranche... et bien d'autres activités qui ont rythmé l'été des jeunes du Val de Sully !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Thomson

Pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques et bornes de recharges pour véhicules produites ici en Val de Sully ; la coopération entre les institutions permet la création d'emplois sur le territoire.



CULTURE

Concerts à l'oratoire

La diversité de la scène musicale dans le cadre somptueux de l'oratoire carolingien à Germigny des Prés : c'était la 15^e édition des Concerts de l'oratoire.



AGENDA *culturel*

SEPTEMBRE

Samedi 19
Dimanche 20
Journées européennes
du patrimoine

Samedi 26
La couverture de Séraphine
Jeune public

Dimanche 27
Journée des mômes
Art de la piste

OCTOBRE

Dimanche 11
Les bâches automnales
Art de la piste

Dimanche 18
Journées nationales
de l'architecture

NOVEMBRE

Samedi 7
La Garde républicaine
Concert

Samedi 14
Dimanche 15
Week-end jeux vidéo
Numérique

Samedi 21
Clôture prix lecteurs
Littérature

DÉCEMBRE

Vendredi 4
Barcella
Concert

Dimanche 6
L'école de musique invite :
Musique de chambre
Concert



BARCELLA - *Pagaille*

VENDREDI 4 DÉCEMBRE À 20H30
OUZOUER SUR LOIRE - OPUS

TARIF 12€, RÉDUIT 8€.

RÉSERVATIONS SUR WWW.VALDESULLY.FR OU AU 02 38 36 23 70



Agenda complet sur
www.valdesully.fr/la-saison-culturelle

Réservez dès maintenant ou découvrez
toutes nos activités en entrée libre !



Manifestations et infos
en téléchargeant
l'appli Intramuros.

